

Cinq nouvelles caméras de vidéosurveillance à la rentrée

Sécurité. Elles devraient être installées à partir de la rentrée. Cinq nouvelles caméras de vidéosurveillance vont arriver dans la commune pour en assurer la sécurité. « Nous ne sommes pas confrontés à de gros problèmes d'insécurité et les caméras nous aident à gérer le dossier, rappelle Sylvie Sevin-Montel, adjointe au maire à la sécurité. Elles ont un rôle important de prévention. Les Villepreusiens nous soutiennent de plus en plus dans le projet. Ils sont demandeurs car ils veulent vivre dans la tranquillité. »



Une caméra permettra notamment de surveiller les environs de l'école Jacques-Gillet.

Balayer des rues

Ces outils, qui s'inscrivent dans la phase 3 du déploiement de la vidéosurveillance dans la commune, se situeront sur quatre sites. Une caméra sera installée derrière la mairie, au niveau du théâtre de verdure, une autre du côté du parvis de l'hôtel de ville.

Deux autres surveilleront les environs de l'école Jacques-Gillet, avec une première, tournante, qui balayera en partie la rue Francine, la rue du docteur Alexandre et un bout de la rue Pierre-Curie et une autre qui donnera un champ de vision sur la

rue Pasteur.

Une dernière se situera au niveau du rond-point Cardinet, en amont de la piste d'athlétisme et du skate-park. « Elles sont placées à des points stratégiques. Le parvis peut être le théâtre de rassemblements. L'école Gillet est quasiment à l'entrée de la ville », ajoute l'élue. Ce dispositif de surveillance municipale, subventionné par l'Etat, est mis en place avec la police. « Nous avons travaillé avec le commissaire pour dessiner le projet », explique l'adjointe.

Montant de l'investissement : 75 000 euros.

Les images filmées seront conservées quinze jours mais il n'y aura pas de surveillance en continu par un agent de sécurité. Les caméras seront actives de jour comme de nuit. « La présence de ces outils dans la commune a déjà aidé pour des enquêtes. La vidéoprotection donne des résultats », rappelle-t-elle.

La vidéosurveillance se développe dans la commune depuis 2010.

Des caméras à la technologie avancée ont été choisies pour cette nouvelle phase de déploiement.

L'adjointe à la sécurité ajoute : « Nous avons aussi décidé de rénover des caméras plus anciennes ».

Une phase 4 de déploiement se mettra en place en 2017 et se concentrera sur le quartier des Hauts-du-Moulin.

Gaëlle Nays